



# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES



## CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUE LE :  
**MERCREDI 30 AVRIL 2014 à 19h00**  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE

Fait en Mairie,  
Le 24 avril 2014



Le Député-Maire,

Sylvain BERRIOS

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2014
3. Vœu rythmes scolaires : opposition à la semaine de 4 jours et demi et demande de dérogation
13. Vote du budget primitif 2014 du budget annexe de gestion des parcs de stationnement intégrant l'affectation du résultat de l'exercice 2013
14. Vote du budget primitif 2014 du budget annexe du cinéma Le Lido intégrant l'affectation du résultat de l'exercice 2013

### ADMINISTRATION GENERALE

4. Détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat (O.P.H.)
5. Élection des représentants de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat (O.P.H.)
6. Élection des neuf délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société Immobilière d'Économie Mixte de Saint-Maur-des-Fossés (S.I.E.M.)
15. Budget primitif 2014  
Vote des taux des taxes directes locales
16. Budget primitif 2014  
Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
17. Subvention pour contraintes particulières à verser au budget annexe de gestion des parcs de stationnement pour l'exercice 2014

### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

7. Élection du délégué du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société Immobilière d'Économie Mixte de Saint-Maur-des-Fossés autorisé à exercer les fonctions de Président assurant les fonctions de Directeur Général
18. Modification du tableau des effectifs du personnel
19. Mise en place des modalités relatives à l'exercice du droit à la formation des élus municipaux

### ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE

8. Élection du délégué du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Société d'Économie Mixte de Saint-Maur-des-Fossés qui représentera la Commune aux Assemblées Générales des Actionnaires
20. Rapport sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés
21. Fixation sur le territoire communal du périmètre portant délimitation des zones contaminées par les termites ou susceptibles de l'être à court terme - Secteur La Varenne / Champignon

### JEUNESSE ET SPORTS

### FINANCES COMMUNALES

9. Communication du rapport d'activité 2012 du syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC)
22. Attribution de subventions aux associations sportives
10. Vote du budget primitif 2014 du budget principal intégrant l'affectation du résultat de l'exercice 2013
11. Vote du budget primitif 2014 du budget annexe de l'eau intégrant l'affectation du résultat de l'exercice 2013
12. Vote du budget primitif 2014 du budget annexe de l'assainissement intégrant l'affectation du résultat de l'exercice 2013
23. Indemnité représentative de logement des instituteurs: fixation du taux de base pour l'année 2013

### AFFAIRES SOCIALES

24. Attribution d'une subvention au centre communal d'action sociale sur le budget de la Ville (exercice 2014).

### **MARCHES PUBLICS**

25. Avenant n°6 au marché de prestations d'exploitation des installations de chauffage des ensembles immobiliers communaux et au traitement des piscines - Lot n°1: bâtiments d'enseignement et assimilés (groupes scolaires, cuisine centrale, petite enfance)
26. Avenant n°5 au marché de prestations d'exploitation des installations de chauffage des ensembles immobiliers communaux et au traitement d'eau des piscines - Lot n°2: ensemble des autres bâtiments communaux
27. Avenant n°3 au marché de prestations d'exploitation des installations de chauffage des ensembles immobiliers communaux et au traitement d'eau des piscines - Lot n°3: ensemble des piscines de Saint-Maur
28. Avenant n°3 au marché de prestations d'exploitation des installations de chauffage des ensembles immobiliers communaux et au traitement d'eau des piscines - Lot n°4: bâtiments isolés équipés de chaudière de petite puissance

### **COMMUNICATIONS**

29. Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 15 avril 2014 (art. L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)